

**Séance du 24 Juillet 2008**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 18 juillet 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, MM. Gouffrant, Soroste, Mme Gentili, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares, M. Ugalde, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Durruty à Mme Doucet-Joyé ; M. Jaussaud à M. Saussié ; Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; M. Arandia à M. le Maire ; Mme Touraton à Mme Salducci ; M. Barrère à M. Ugalde.

**EXCUSEES** : Mme Chevrel, Mme Pibouleau-Blain.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : INFRASTRUCTURES, ESPACES PUBLICS ET CADRE DE VIE - Prévention - Dispositif de vidéosurveillance urbaine - demande de subvention.

Mme SALDUCCI présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre des actions de l'Etat, le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire gère un fonds interministériel permettant de soutenir le rôle des maires pour le développement des politiques locales de prévention.

Considérant ses objectifs de prévention, de protection des bâtiments et des secteurs sensibles (par exemple les abords de la Poterne pour accéder au parc de stationnement Paulmy, site de Glain), la ville de Bayonne souhaite prendre rang pour pouvoir bénéficier des aides de l'Etat, dès lors qu'un dispositif de vidéosurveillance serait décidé pour les lieux qu'il serait opportun de mieux sécuriser.

Une première enveloppe d'estimation des besoins s'élèverait à 260 K €HT.

Je vous propose d'autoriser M. le Maire à solliciter à hauteur de 80 % des dépenses, l'aide du fonds interministériel (FIPD), destiné à favoriser le développement des politiques locales dans le domaine de la prévention.

Adopté.

M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, M. Bergé, Mme Loupien-Suares votent contre.

Ont signé au registre les membres présents.